

# FORMATION REGLEMENTATION DU METIER - MODULE ALUR-JU JURIDIQUE

Conforme au décret n°2016-176 du 18 Février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

## Objectifs

- Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux
- Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier
- Les différents types de mandats et ses obligations : diagnostics et documents obligatoires
- Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux
- Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier

## Public Visé

Profession immobilière

## Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

## Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

- **Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux**
  - Loi Hoguet
  - Loi Alur
  - Code de déontologie
  - Tracfin
  - Loi Elan
  - Responsabilité professionnelle
  - DGCCRF- Honoraires
- **Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier**
  - Différenciation des 2 statuts professionnels
  - Obligations légales du professionnel en immobilier
  - Vocabulaire technique
  - Maitriser la rédaction de l'avant contrat
  - Clauses suspensives
  - Compromis ou promesse de vente ?
  - Conseiller sur les diagnostics obligatoires pour la vente
  - Veiller à l'actualité des prêts immobiliers
- **Les différents types de mandats et ses obligations légales**
  - Maitriser les différents types de mandats et les obligations réciproques du vendeur et du professionnel
  - Renseigner les diagnostics obligatoires pour la vente du bien
  - Répondre aux objections dans le fond et dans la forme

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Supports de formation (papier / projeté)

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation